

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## CESE : place à l'examen du projet du Code du travail

**C'EST** ce sur quoi porteront les travaux de la première session ordinaire du Conseil économique, social et environnemental (CESE), pour l'année 2020, ouverts hier au siège de l'institution. En présence d'un parterre d'invités.

Martina ADA METOULE  
Libreville/Gabon

La première session ordinaire du Conseil économique, social et environnemental (CESE) pour l'année 2020, s'est ouverte hier au siège de l'institution. C'est le premier vice-président du CESE, Jean-Pierre Tchoua, en lieu et place du président René Ndemezo'Obiang, empêché qui en a présidé la cérémonie d'ouverture. En présence de plusieurs personnalités dont des membres du gouvernement et des représentants d'autres institutions. Ainsi que ceux du corps diplomatique accrédité au Gabon.

D'entrée, M. Tchoua a indiqué que ladite session sera consacrée à l'examen du projet du Code du travail. Il a justifié le choix du thème par les récentes consultations et discussions organisées par le ministère du Travail qui, selon lui, sont nécessaires à une modernisation du Code du travail ou de ses conditions d'application. C'est donc pour sortir de l'impasse issue des contradictions entre les différentes parties que le CESE, "conformément à l'article 97 nouveau de la Constitution, s'est autosaisi de la problématique en vue d'une approche juste et équilibrée, permettant l'adhésion et le soutien de toutes les parties prenantes à travers une analyse des évolutions du Code et des propositions actualisées des principaux partenaires, de mettre à jour les conclusions de 2014, 2019 et 2020". Un avis qui, semble-t-il, est "vivement attendu par les décideurs". Après avoir souhaité plein succès à ces travaux, l'orateur a invité ses collègues à "placer l'examen de la problématique dans l'intérêt supérieur de la Nation".

Sur un tout autre plan, le premier vice-président du CESE est reve-

nu sur les deux faits d'actualité qui ont marqué la période d'intercession de l'institution dont il est membre. L'un de ces faits a été l'interpellation par la Justice de plusieurs membres du gouvernement et des hauts cadres de l'administration, soupçonnés de malversations et détournements de fonds publics. Le CESE qui "attend les décisions de justice sur ces dossiers, ne saurait admettre de telles pratiques qui sont de nature à spolier l'État de ses moyens d'action".

De même, il est revenu sur le soi-disant phénomène d'enlèvement des enfants qui a suscité une psychose généralisée chez les populations. À ce sujet, il a



La photo de famille au terme de la cérémonie d'ouverture.

renouvelé la confiance du CESE à l'exécutif, " tout en l'invitant à prendre des mesures appropriées pour continuer à assurer la sécurité de nos populations, notamment celle de nos enfants,

cible de ces enlèvements". Par ailleurs, Jean-Pierre Tchoua s'est réjoui de ce que son institution est "désormais au complet". Ce d'autant que, "c'est avec un réel plaisir que je viens vous an-

noncer la présence dans cet hémicycle des conseillers membres du groupe des collectivités locales". Non sans exhorter ces derniers à mettre leur expertise au service du CESE.

## Dans un contexte particulier

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

CONFORMEMENT à la Constitution, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a ouvert sa première session de l'année 2020, hier au siège de l'institution. Cette fois, les travaux seront basés sur l'examen du projet du Code du travail (lire ci-dessus).

D'aucuns s'accordent à dire que cette session de l'institution dirigée par René Ndemezo'Obiang, intervient dans un contexte particulier. En ce sens qu'elle s'ouvre quelques semaines, voire quelques jours, après une effervescence enregistrée sur le front social. Laquelle avait pour cause principale, les malentendus entre le gouvernement et les partenaires sociaux (patronat et syndicats). Plusieurs organisations syndicales ayant même déposé, de manière collective, un préavis de grève sur le bureau du Premier ministre.

Dans l'ensemble, les responsables syndicaux montés au front soupçon-

Au moment où le CESE s'apprête à s'impliquer dans ledit processus, d'aucuns se demandent quelle mouture vont examiner ses conseillers membres : celle issue de la plénière à l'état brut, ou celle déjà appréciée par le BIT ?

de l'eau et de l'électricité, étaient partis jusqu'à observer un mouvement de grève qui avait tout de même eu des répercussions sur les populations.

Il faut souligner que le front social n'a retrouvé la sérénité que grâce

naient le gouvernement, à travers la ministre du Travail, en charge du Dialogue social, de vouloir user de ruse pour faire passer une mouture qu'ils considéraient comme "exclavagiste et très en défaveur des employés...". On retiendra d'ailleurs que malgré des négociations avec certaines centrales syndicales, plusieurs syndicats, dans des secteurs vitaux comme ceux



Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, recevant le rapport général ayant sanctionné la plénière sur le Code du travail.

à la tenue d'une plénière tripartite (gouvernement-patronat-syndicats) tant réclamée par les syndicats "grévistés". Des assises ayant duré près d'une semaine, et qui ont été du reste sanctionnées par un rapport remis au Premier ministre, chef du gouvernement.

Au terme de cette plénière sur le Code du travail, on a retenu deux engagements. Le premier, pris par le gouvernement qui a indiqué comme prochaine étape le Bureau interna-

tional du travail (BIT). Le second, qui concerne les syndicats, est relatif à la détermination de leurs responsables à demeurer "très attentifs" quant à la suite du processus.

Au moment où le CESE s'apprête à s'impliquer dans ledit processus, d'aucuns se demandent quelle mouture vont examiner ses conseillers membres : celle issue de la plénière en l'état brut, ou celle déjà appréciée par le BIT ?